

**EASYBOURSE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 000 000 euros

Siège social : 115, rue de Sèvres - 75275 PARIS CEDEX 06

484 014 410 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels approuvés par décisions de l'Associé unique du 30 mai 2022

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 (en euros)**

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Créances sur les établissements de crédit .....	30 403 893	94 981 318
Opérations avec la clientèle .....	147 086	839 970
Prêts et comptes à terme .....	293 300 000	178 300 000
Créances rattachées aux placements de trésorerie.....	819 465	781 887
Actions et autres titres à revenu fixe.....	17 228	6 571
Immobilisations incorporelles .....	3 458 741	2 392 476
Immobilisations corporelles .....	277 264	62 049
Autres actifs .....	1 259 696	1 149 272
Comptes de régularisation .....	464 237	360 619
Compte de négociation et de règlement .....	287 582	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>330 435 192</b>	<b>278 874 162</b>

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Dettes envers les établissements de crédit .....	14 797	682
Opérations avec la clientèle .....	316 464 591	265 859 768
Autres passifs .....	2 626 214	2 667 379
Comptes de régularisation .....	1 894 470	1 616 433
Compte de négociation et de règlement .....	-	895 347
Provisions pour risques et charges .....	9 426	9 426
Capital souscrit .....	7 000 000	7 000 000
Réserve légale .....	600 000	600 000
Report à nouveau .....	225 127	- 1 087 403
Résultat de l'exercice .....	1 600 567	1 312 530
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>330 435 192</b>	<b>278 874 162</b>

HORS-BILAN	31/12/2021	31/12/2020
Engag. de financement de gar. et engag. s/tit. donnés : - Engagements sur titres - Titres à livrer - Tiers .....	10 455 005	11 524 004
- Engagements s/titres - Titres à livrer - Négociateur.....	819 202	534 199
Engag. de financement de gar. et engag. s/tit. reçus : - Engagements sur titres - Titres à recevoir - Tiers.....	819 202	534 199
- Engag. sur titres - Titres à recevoir - Négociateur .....	10 455 005	11 524 004
Engagements de financement reçus d'êts de crédit .....	0	100 000

COMPTE DE RESULTAT (en euros)	31/12/2021	31/12/2020
Commissions (produits) .....	13 032 137	11 904 842
Commissions (charges) .....	- 1 018 870	- 993 692
Gains ou pertes sur op. des portef. de négociation.....	- 3 458	- 1 613
Gains ou pertes sur op. des portef. de plac et ass.....	1 301 484	1 286 937
Autres produits d'exploitation bancaire .....	953 181	649 298
Autres charges d'exploitation bancaire .....	- 149 418	- 134 522
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b> .....	<b>14 115 056</b>	<b>12 711 250</b>
Charges générales d'exploitation .....	- 11 734 014	- 10 583 495
Dot. aux amort. et aux prov. sur immob. inc. et corp.....	- 663 204	- 755 811
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>1 717 838</b>	<b>1 371 944</b>
Coût du risque .....	- 4 536	- 6 767
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>1 713 302</b>	<b>1 365 177</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b> .....	<b>1 713 302</b>	<b>1 365 177</b>
Impôt sur les bénéfices .....	- 112 735	- 52 647
<b>RESULTAT NET</b> .....	<b>1 600 567</b>	<b>1 312 530</b>

**ANNEXE - COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 (en euros, sauf indication contraire).**

**FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.** L'année 2021 a été pleinement marquée par la présence du Covid-19 qui a impacté l'économie mondiale et la situation sanitaire de l'ensemble des pays. Dans ce contexte instable, l'année 2021 d'EASYBOURSE a été marquée par un résultat net bénéficiaire de 1 600 567 € qui résulte d'une progression du PNB de + 11 % entre 2021 et 2020 impacté notamment par le CA Bourse qui progresse de + 8 % : l'activité des clients en termes de nombre d'ordres passés reste stable entre 2021 (1 310 522) et 2020 (1 309 735) ; l'acquisition de nouveaux clients avec une progression du nombre d'ouvertures de comptes nettes, soit 3 184 nouveaux clients en 2021 ; ce CA Bourse représente à ce titre 80 % du CA total en 2021 contre 82 % en 2020. Cette hausse du PNB s'accompagne d'une progression des charges générales d'exploitation + 10,9 %, soit 1 404 K€ ; notamment liée à l'impact des dépenses de développement commercial et en communication marketing cette année, soit 183 K€ et une augmentation de la masse salariale + 437 K€ entre 2021 et 2020.

**EVENEMENTS POST CLOTURE.** Pas d'évènement identifié post clôture.

**REGLES ET METHODES COMPTABLES.** Les comptes annuels d'EASYBOURSE ont été établis conformément aux principes comptables applicables aux entreprises d'investissement en France fixés par le règlement 2020-10 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC). Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

**1 - CREANCES A VUE SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT.** Les créances à vue sur les établissements de crédit regroupent le montant des comptes courants permettant de cantonner les espèces déposées par sa clientèle en application de l'arrêté du 06/09/2017, gérer les mouvements de trésorerie liés à son statut de teneur de comptes-conservateur, et gérer sa trésorerie propre.

Créances à vue sur les établissements de crédit	Actif		Passif	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Comptes représentatifs des fonds de la clientèle.....	28 606 549	93 951 676	-	-
Cptes ordinaires enregistrant les mouvements liés à la négociation-tenu de cpte.....	-	-	14 797	682
Cptes courants représentatifs de la trésorerie de la société ..	1 797 344	1 029 642	-	-
<b>TOTAL DES CREANCES A VUE S/LES ETS DE CREDIT</b>	<b>30 403 893</b>	<b>94 981 318</b>	<b>14 797</b>	<b>682</b>

**Ventilation au 31/12/2021 des créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle selon leur durée résiduelle.** A moins de 3 mois et Total. **Actif.** Créances sur les établissements de crédit : 1 797 344, Créances sur la clientèle : 28 606 549, Total : 30 403 893. **Passif.** Dettes envers les établissements de crédit et Total : 14 797.

**2 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - ACTIF.** Les opérations avec la clientèle comprennent les comptes clients débiteurs sur les comptes titres. Toutes les créances supérieures à 90 jours font l'objet d'un reclassement en créances douteuses. Les créances douteuses font, individuellement, l'objet d'une dépréciation destinée à couvrir la perte probable pouvant résulter de leur non-recouvrement total ou partiel.

Clients actif	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires débiteurs.....	90 670	631 412
Créances douteuses.....	70 307	221 442
Provision sur créances douteuses .....	- 13 891	- 12 884
<b>TOTAL CLIENTS ACTIF</b>	<b>147 086</b>	<b>839 970</b>

**3 - OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE - PASSIF.**

Clients passif	31/12/2021	31/12/2020
Comptes ordinaires créditeurs.....	3 892 210	3 839 422
Clients « courtage ».....	79 666 520	70 575 244
Comptes PEA .....	232 905 861	191 445 102
<b>TOTAL CLIENTS PASSIF</b>	<b>316 464 591</b>	<b>265 859 768</b>

**4 - PRETS ET COMPTES A TERME.** Il est rappelé que, conformément aux agréments dont elle dispose, la société ne réalise pas d'opérations pour compte propre. Cette rubrique enregistre les placements de la trésorerie qui sont effectués en compte à terme (CAT) pour un montant de 293 300 000 €. **Titres de placement.** Compte à terme et Total, 31/12/2021, Nets : 293 300 000, 31/12/2020, Nets : 178 300 000.

**5 - CREANCES RATTACHEES AUX PLACEMENTS DE TRÉSORERIE.** EASYBOURSE comptabilise à son actif les intérêts courus à recevoir issus du placement de la trésorerie. Au 31/12/2021, les intérêts courus à recevoir s'élèvent à 819 465 €.

**6 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXES.** Les actions et autres titres à revenu fixes font référence aux titres détenus en propre par EASYBOURSE pour tester sa plateforme opérationnelle. Ces comptes n'ont pas vocation à générer des plus-values mais uniquement à s'assurer de la bonne exécution des opérations de bourse.

**7 - PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME.** Néant.

**8 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS.** A l'actif, les principaux postes sont les suivants : TVA déductible, Crédit de TVA, CICE, Fournisseurs débiteurs. Au passif, les principaux postes sont les suivants : Dettes fournisseurs, Dettes sociales et fiscales, TVA collectée, Impôts et taxes sur opérations de marché. A noter l'enregistrement au Bilan, au 31/12/2021, d'une avance en compte courant de la part de l'actionnaire SF2 d'EASYBOURSE pour un montant de 1 708 282 € (avec les intérêts courus afférents) constituée d'une première avance versée en janvier 2019, à laquelle s'est ajoutée une deuxième avance en compte courant de 1 000 000 € en décembre 2019. Cette dernière avance en compte courant a été consentie sur une durée de remboursement de 5 ans et a eu vocation à faire face à un besoin de trésorerie en fin d'année lié aux règlements de factures arrivées à échéance.

Autres actifs et passifs	Actif		Passif	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
TVA et autres impôts.....	1 047 082	741 953	443 930	495 162
Org. sociaux et personnel.....	-	-	184 754	157 147
Aut. débiteurs ou créditeurs divers .....	186 380	407 319	-	-
Fournisseurs.....	26 234	-	130 414	182 517
Franchise de loyer .....	-	-	28 877	48 145
CNP Assurances .....	-	-	129 957	68 649
Compte courant associés .....	-	-	1 708 282	1 715 759
<b>TOT. AUT. ACTIFS ET PASSIFS</b>	<b>1 259 696</b>	<b>1 149 272</b>	<b>2 626 214</b>	<b>2 667 379</b>

La totalité des créances clients média font l'objet d'un passage automatique en créances douteuses à 30 jours. Elles font l'objet d'un passage en provisionnement à partir de 30 jours en fonction de la qualité relationnelle existante avec le client garantissant une assurance raisonnable de règlement de la créance et d'un provisionnement automatique à partir de 90 jours. Les créances clients média provisionnées basculent en créances irrécouvrables à partir de 180 jours.

**9 - COMPTES DE REGULARISATION DEBITEURS ET CREDITEURS.** Cette rubrique comprend à l'actif les produits à recevoir et les charges constatées d'avance et comprend au passif essentiellement les charges à payer.

Actif - Débiteurs divers	31/12/2021	31/12/2020
Factures à établir .....	301 124	233 124
Charges comptabilisées d'avance.....	141 169	105 550
Autres comptes de régularisation .....	21 945	21 945
<b>TOTAL DEBITEURS DIVERS</b>	<b>464 237</b>	<b>360 619</b>

Passif - Créditeurs divers	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer IS Groupe.....	55 510	52 647
Charges à payer FNP .....	1 210 084	923 690
Charges à payer - Sociales et de personnel .....	628 876	640 096
<b>TOTAL CREDITEURS DIVERS</b>	<b>1 894 470</b>	<b>1 616 433</b>

**10 - COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT.** Ces comptes comprennent essentiellement à l'actif et au passif, les opérations d'achat et de vente de titres réalisées, pour le compte de la clientèle « courtage », avec les différents intermédiaires de marchés, dont les opérations de règlement/livraison sont en cours à la date d'arrêté des comptes. **Règlement - Livraison.** Comptes de négociation et de règlement, Autres institutions financières et Total, Actif, 31/12/2021 : 287 582, Passif, 31/12/2020 : 895 347.

**11 - IMMOBILISATIONS.** Immobilisations incorporelles. Les logiciels sont amortis en linéaire sur une durée de trois ou cinq ans selon leur durée de vie estimée. **Immobilisations corporelles.** Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties de la façon suivante : installations techniques linéaire 10 ans, matériel informatique bureautique linéaire 3 ans, matériel et mobilier de bureau linéaire 5 à 10 ans. En application du règlement sur les actifs, il est déterminé un amortissement en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations selon les modalités définies dans le règlement du règlement CRC 2014-03.

Immobilisations au 31/12/2021	Valeurs brutes au 31/12/2021	Amort. au 31/12/2021	Valeurs nettes au 31/12/2021
Autres immobilisations incorporelles.....	6 958 636	3 499 895	3 458 741
Frais d'établissements.....	10 762	10 762	0
Immobilisations corporelles.....	525 489	248 225	277 264
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>7 494 887</b>	<b>3 758 882</b>	<b>3 736 005</b>

Les immobilisations incorporelles brutes sont constituées pour l'essentiel des coûts de mise en place du Site Web et des applications digitales d'EASYBOURSE, auxquels sont venus s'ajouter : l'incorporation des coûts de développement liées à l'optimisation de l'outil de gestion de la base clientèle (CRM) ; la mise en place des développements dans le cadre de la norme MIFID2. Les frais d'établissement correspondent aux frais de dépôt des noms de domaine. Les immobilisations corporelles brutes sont constituées principalement de matériel de bureautique composant les postes de travail des collaborateurs.

Immobilisations - Valeur brutes	31/12/2020	Acquis. et production immobilisée	Cessions et bascule en production	31/12/2021
Immob. incorporelles.....	4 801 903	1 651 353	-	6 453 256
Immob. inc. en cours.....	492 621	505 380	492 621	505 380
Frais d'établissement.....	10 762	-	-	10 762
<b>SOUS-TOTAL IMMOB. INC.</b>	<b>5 305 286</b>	<b>2 156 733</b>	<b>492 621</b>	<b>6 969 398</b>
Immobilisations corporelles...	244 917	280 572	-	525 489
<b>TOTAL IMMOB. BRUTES</b>	<b>5 550 203</b>	<b>2 437 305</b>	<b>492 621</b>	<b>7 494 887</b>

Amortissements	31/12/2020	Dotations	31/12/2021
Immobilisations incorporelles.....	2 912 810	597 848	3 510 657
Immobilisations corporelles.....	182 868	65 356	248 225
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>3 095 678</b>	<b>663 204</b>	<b>3 758 882</b>

**12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.** Ce poste enregistre une provision pour retraites de 9 426 € ; montant inchangé.

**13 - CAPITAUX PROPRES (en Keuros).** Au 31/12/2021, le capital social est composé de 175 000 actions de 40 euros totalement libérées.

Capitaux propres	31/12/2020	Imputation du résul. N-1	Résultat de l'exer.	31/12/2021
Capital.....	7 000	-	-	7 000
Report à nouveau.....	- 1 087	1 313	-	226
Réserve légale.....	600	-	-	600
CAP. PROP. HORS RESULT...	6 513	1 313	-	7 826
Résultat de l'exercice.....	1 313	- 1 313	1 601	1 601
<b>CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>7 826</b>	<b>-</b>	<b>1 601</b>	<b>9 427</b>

**14 - EFFECTIFS MIS A LA DISPOSITION DE LA SOCIETE.**

Effectif présent le	31/12/2021	31/12/2020
Personnel en CDI.....	35	31
- Dont cadres.....	32	27
- Dont employés et agents de maîtrise.....	3	4
Personnel mis à disposition par LA BANQUE POSTALE...	3	3
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>34</b>

**15 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES.** Produits : 2 108 469, Charges : 1 952 774, Créances : 296 188 247, Dettes : 2 483 164, Immobilisations acquises : 231 761. Les parties liées concernent principalement LA BANQUE POSTALE sur les refacturations intragroupes notamment la mise à disposition du personnel, la mise à disposition des locaux, la rémunération de la trésorerie ainsi que LBPAM pour les créances et les produits relatifs à la convention de distribution. Les créances regroupent principalement les créances auprès des établissements de crédit ainsi que les comptes à terme. Les immobilisations ont été acquises auprès de DOCAPOST BPO SAS.

**16 - FISCALITE.** La Société fait l'objet d'une intégration fiscale avec le Groupe La Poste depuis l'exercice 2009, elle est soumise à l'impôt dans les conditions de droit commun. EASYBOURSE est en bénéfice fiscal en 2021 et supporte à ce titre un impôt de 112 735 euros. La Société dispose d'un solde de reports déficitaires fiscaux, après imputation de 1 423 005 euros sur l'exercice 2021, de 13 785 251 €.

17 - RECONNAISSANCE DES REVENUS	31/12/2021	31/12/2020
CA BOURSE.....	11 934 138	11 090 406
CA OPCVM.....	969 601	733 313
CA EASYVIE.....	128 398	83 053
CA Publicité et opérations réciproques.....	557 015	389 997
Rémunération de la trésorerie.....	1 301 484	1 286 937
Chiffre d'affaires.....	14 890 637	13 583 706
Autres produits.....	3 756	2 042
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>14 894 393</b>	<b>13 585 748</b>

Les produits d'exploitation bancaire sont constitués essentiellement de commissions et frais de courtage, revenus sur le SRD, commissions sur les prestations de services à la clientèle, commissions liées à l'assurance-vie, rémunération de la trésorerie. EASYBOURSE enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent. Les commissions rémunérant les services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée. Les intérêts de placement de la trésorerie d'EASYBOURSE et des fonds cantonnés sont comptabilisés à l'échéance. Des intérêts courus sont calculés à chaque arrêté des comptes. Les autres produits d'exploitation bancaires comportent exclusivement les produits de l'activité média générés par le site internet [www.easybourse.com](http://www.easybourse.com). En 2021, le chiffre d'affaires relatif aux activités de courtage en bourse et de gestion de placements représente

77 % du chiffre d'affaires d'exploitation, les activités de rémunération de la trésorerie représentent 9 % et l'activité publicité/média représente quant à elle 4 % des produits d'exploitation et l'activité Assurance vie compte pour 1 % du chiffre d'affaires.

**18 - CHARGES BANCAIRES ET D'EXPLOITATION PAR ACTIVITE.**

	31/12/2021	31/12/2020
Sous-traitance ProCapital.....	4 154 758	4 089 305
Développement.....	557 864	404 629
Contenu.....	833 069	785 634
Support.....	1 896 529	1 693 580
Masse salariale.....	3 950 687	3 506 531
Autres charges d'exploitation.....	928 081	950 300
Production immobilisée.....	- 396 166	- 257 735
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BRUTES</b>	<b>11 924 821</b>	<b>11 172 244</b>
Prorata de TVA.....	1 251 734	1 041 175
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>13 176 555</b>	<b>12 213 419</b>

Les charges d'exploitation regroupent principalement : les coûts relatifs à la sous-traitance ProCapital (32 %), les charges de personnel (30 %), les coûts de structure (14 %), le prorata de TVA (9 %), les acquisitions de flux d'informations (6 %), et les dépenses de développement commercial et communication marketing (4 %). A noter que les autres charges intègrent une production immobilisée à hauteur de - 396 K€ (Produit). Concernant la masse salariale EASYBOURSE 2021, elle est composée principalement des salaires et traitements (2 140 K€), des cotisations sociales diverses (843 K€), de la rémunération du personnel mis à disposition par LBP (681 K€), de l'intéressement des salariés (49 K€) et des impôts divers et taxes sur salaires (241 K€). Il n'y a pas de provision pour charges de retraite comptabilisée sur 2021.

19 - COUT DU RISQUE	31/12/2021	31/12/2020
Média.....	3 527	- 1 981
Courtage.....	1 008	8 748
<b>COUT DU RISQUE.....</b>	<b>4 536</b>	<b>6 767</b>

Le coût du risque comprend principalement les dotations et reprises sur dépréciations des créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres à revenu fixe d'investissement (en cas de risque de défaut avéré de l'émetteur), ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables.

**20 - HORS-BILAN.** Les niveaux d'engagements en hors-bilan correspondent aux montants des titres à recevoir et à livrer à fin décembre 2021 dans le cadre de l'activité SRD des clients EASYBOURSE (service règlement différé) intégrée dans le CA Bourse.

**21 - RESULTAT EXCEPTIONNEL.** Néant.

**22 - CONSOLIDATION DES COMPTES.** EASYBOURSE est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion en tant que filiale à 100 % de LA BANQUE POSTALE (Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, ayant son siège social au 115, rue de Sèvres - 75275 PARIS CEDEX 06) à qui revient l'obligation d'établir des comptes et un rapport consolidés.

**AFFECTATION DU RESULTAT (en euros).** L'Associé unique approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice distribuable de la manière suivante : **Bénéfice distribuable.** Bénéfice de l'exercice : 1 600 567, Dotation à la réserve légale : - 100 000, Report à nouveau antérieur : 225 127, Total : 1 725 694. **Affectation.** Au report à nouveau : 1 725 694 €. En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.**

**Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EASYBOURSE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations.** La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits. C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.** Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que

de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.** Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Les Commissaires aux comptes, Paris - La Défense, le 25 mai 2022, KPMG S.A. : Xavier DE CONINCK, Associé ; Neuilly-sur-Seine, le 25 mai 2022, PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT : Jérôme-Eric GRAS, Associé. Le rapport de gestion est mis à disposition du public au siège social de la société.